

1- liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)

<u>MANDATS</u>
Echevine communale de Saint-Gilles
conseillère de police Zone Midi
Administratrice Déléguée Vivaqua
Présidente de Intero (mandat derivé de VIVAQUA)
Administratrice la coupole
Présidente soutien à l'union
Administratrice Iristeam
Administratrice ERIP
Administratrice pétanque club St Gilles
Administratrice St Gilles Sport
<u>FONCTIONS</u>
Fonctionnaire - SPRB - Service Public Régional Bruxelles Capitale
<u>FONCTIONS DERIVEES</u>

2- Rémunérations et avantages de toute nature qui découlent des mandats visés aux tirets 1er à 5 et 7 de l'article 3

<u>REMUNERATIONS</u>	<u>MONTANTS</u>
Echevine communale de Saint-Gilles (brut/an)	47.731,41 €
conseillère de police Zone Midi	320,00 €
Administratrice déléguée Vivaqua	2.859,27 €
Présidente de Intero (mandat derivé de VIVAQUA)	- €
La Coupole	- €
Soutien à l'Union Saint-Gilloise asbl	- €
Administratrice Iristeam	- €
Administratrice ERIP	- €
Pétanque Club Saint-Gilloise asbl	- €
Saint-Gilles Sport asbl	- €
<u>AVANTAGES DE TOUTE NATURE</u>	
frais téléphoniques	725 €

3- liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)

AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TITRE PRIVE

4- Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5ème tiret de l'article 3 §1er* et les rémunérations perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration.

REMUNERATIONS EXERCICE FONCTIONS 5ème tiret	MONTANTS
Fonctionnaire - SPRB - Service Public Régional Bruxelles Capitale	<i>de 5001 à 10 000 euros bruts par mois</i>

REMUNERATIONS EXERCICE ACTIVITES littera b)	MONTANTS